

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 3 FEVRIER 2021

DELIBERATION N°2021-06

OBJET : Exercice 2020 - Budget Annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie

Approbation du Compte Administratif 2020 Arrêt du Compte de Gestion 2020

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES

Administrateurs titulaires présents

M. LEFEBVRE, Mme CAMAIN, M. GUERRA, M. FONTES, Mme COUTTENIER, Mme NAYA, M. SAVELLI, Mme JARNOLE, Mme GOUSMAR, M. CAMPAGNE, Mme DUPRAT, M. CHARLAS, M. LADEVEZE, M. DURAND, Mme ARTIGUES.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. SALAT représenté par M. MARTY.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

M. CADAS représenté par M. LEFEBVRE.

COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES

Administrateurs titulaires présents

M. SAVIGNY, M. CALAS.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

M. FOUCHIER représenté par M. SIOUTAC.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53

Représentants des communes adhérentes

Administrateurs titulaires présents

M. PARRE, Mme RIEU.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants des établissements publics adhérents

Administrateurs titulaires présents

M. ARSEGUEL, Mme DOSTE.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne

Administrateurs titulaires présents

Mme FLOUREUSSES.

Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants

Néant.

Administrateurs titulaires représentés par pouvoir

Néant.

Contenu délibération :

La Présidente rappelle aux membres de l'assemblée que le Conseil d'Administration doit :

- entendre, débattre et arrêter le Compte de Gestion 2020 du Comptable Public afférent au budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie ;
- examiner et approuver le Compte Administratif 2020 afférent au budget annexe.

Après présentation des données financières en rapport avec la clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie, l'approbation du Compte Administratif devant être réalisée en son absence, la Présidente se retire et l'assemblée est présidée par M. Patrick LEFEBVRE, 1er vice-président.

Le 1^{er} Vice-président propose d'arrêter le Compte Administratif relatif au Budget Annexe pour l'exercice 2020, comme suit :

FONCTIONNEMENT	
Recettes	1 174 796,00 €
Dépenses	1 046 956,02 €
Résultat de l'exercice	127 839,98 €
Excédent reporté	51 643,00 €
Résultat global	179 482,98 €

Après en avoir délibéré et après étude du Compte Administratif, examen du Compte de Gestion, vérification de la conformité des deux documents et débats, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité, en ce qui concerne le Budget Annexe de la Coordination Régionale des CDG d'Occitanie 2020 :

- d'approuver le Compte de Gestion 2020 établi par le Payeur Départemental ;
- d'approuver à l'unanimité les résultats 2020 et d'adopter le Compte Administratif 2020 qui est conforme au Compte de Gestion 2020 établi par le Payeur Départemental ;
- de donner mandat à la Présidente pour toute opération en lien avec l'exécution des points précédents.

Fait à Labège,
Le 3 février 2021

La Présidente,

Sabine GEIL-GOMEZ